



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
Un Peuple-Un But-Une Foi



Ministère de la Santé
et de l'Action sociale

N° _____ MSAS/DPRS

Vérifier au prononcé

DÉCLARATION DU SENEGAL

CONSEIL EXÉCUTIF : Cent cinquante-deuxième session

Point 22 et 23.5 de l'ordre du jour provisoire

Rapport sur la stratégie de rénovation des bâtiments de Genève et les *Considérations relatives à un recours éventuel au vote électronique lors de futures réunions des organes directeurs*

EB152/1 et EB152/32

**Madame la Présidente ;
Monsieur le Directeur Général ;
Mesdames, Messieurs ;**

Le Sénégal a l'honneur de prononcer cette déclaration au nom des 47 États membres de la Région Afrique de l'OMS.

La Région Afrique de l'OMS félicite le secrétariat pour la production du rapport sur la stratégie de rénovation des bâtiments de Genève.

La Région Afrique soutient les décisions prises par l'Assemblée de la santé relative à la stratégie de rénovation des bâtiments de Genève et à l'approbation de l'utilisation du Fonds immobilier pour le financement des rénovations du bâtiment principal.

Par ailleurs, elle adhère au projet d'adoption du système de vote électronique par les organes directeurs de l'OMS. Toutefois, la région Africaine insiste sur la nécessité de s'assurer de sa sécurité et de sa disponibilité constante avant de l'adopter.

Elle invite à la prise en compte et au suivi du respect des normes modernes de performance énergétique et des exigences supplémentaires de l'Organisme en rapport avec l'intégration des personnes handicapées dans la mise en œuvre du projet.

Ainsi, la Région Afrique approuve les recommandations proposées dans le rapport afin d'améliorer la gouvernance et le fonctionnement à tous les niveaux de l'Organisation.

Je vous remercie de votre bien aimable attention.